

P. L. TOUSIGNANT,  
Propriétaire-Édit. }

Notre Foi, Notre Langue et Nos Institutions.

{ Rédigé par un Comité de  
Collaborateurs.

### TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées à raison de 10 centimes par ligne, pour la première insertion, et de trois centimes pour les insertions subséquentes.  
Toutes correspondances personnelles ou d'une nature infamante, tous rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés, à titre de réclamation, au taux de 20 centimes par ligne.  
On traitera de gré à gré pour les annonces commerciales à long terme, pour lesquelles annonces, on fera une grande réduction, sinon, elles seront chargées aux taux ci-dessus.  
On devra, dans tous les cas, donner à l'éditeur avis de discontinuer toute annonce à l'expiration du temps fixé, sans quoi la publication en sera continuée au prix convenu ou le tarif ci-dessus.  
Toute lettre d'argent devra être enregistrée et adressée: *L'Union des Cantons de l'Est*, Arthabaskaville, P. Q.

Vol. 16.

ARTHABASKAVILLE, SAMEDI, 21 OCTOBRE 1882.

No. 44

### ADRESSES D'AFFAIRES.

#### AVOCATS.

EUG. CREPEAU,

Arthabaskaville, Bureau: rue de la Cour.

PACAUD & CANNON,

Arthabaskaville, Bureau: rue de l'Église.

E. L. PACAUD L. J. CANNON

M. J. A. POISSON,

Arthabaskaville Bureau, Bureau d'Enregistrement.

LAURIER & LAVERGNE

Arthabaskaville Bureau: rue de l'Église.

A. BEAUBIEN,

Arthabaska Station, collection exécutées sous le plus court délai.

FELTON & BLANCHARD,

Arthabaskaville, Bureau: rue de l'Église.

OL. BEAUCHESENE

Arthabaskaville, Bureau: en face du collège.

LOUIS RAINVILLE

NOTAIRE.

ARTHABASKAVILLE

Bureau, rue de l'Église. Argent à prêter. Assurance contre le feu, sur la vie. BILLETS de chemins de fer à vendre pour Montebello, l'Est, le Passumpsic, le Vermont Central, le Grand-Tronc.  
30 Sept. 1882.

J. E. Girouard

NOTAIRE,

DRUMMONDVILLE, P. Q.

J. C. E. Bélanger,

NOTAIRE,

St. Pierre de Broughton, (Canton de Lévis), Comté de Mégantic

J. N. GASTONGUAY

ARPENTEUR & INGÉNIEUR

CIVIL.

Tient son bureau rue de la Cour

J. N. BERGERON

MÉDECIN-CHIRURGIEN,

Stanford, P. Q.

N. B.—Le Dr. Bergeron ayant suivi le dispensaire du Dr. Desjardins, oculiste de Montréal, portera une attention spéciale au traitement des maladies des yeux.  
18 Février 1882.—Gm.

#### HUISSIERS.

A. TOUSIGNANT,  
ST NORBERT.

Se chargera de toutes les collections que l'on voudra bien lui confier.

HYACINTHE JUTRAS,

Plessisville de Somerset.

Se chargera en outre des affaires professionnelles de toutes collections et autres affaires du genre qu'on voudra bien lui confier.

J. O. BOURBEAU,

Station d'Arthabaska agent pour la Cie d'assurance contre le feu, "Home."

### les bons points du Duc de Berry.

Le vénérable Rochon, maître d'écriture de Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berry et père de Mgr le comte de Chambord, trop confiant dans la probité d'un faux ami et naturellement enclin à rendre service, avait eu l'imprudence d'endosser une lettre de change de onze cents livres qu'il avait plus, au moment où commence ce récit, qu'un mois de date.

A force d'économie, il avait réuni la moitié de cette somme; mais six cents livres manquaient encore, et le jour où il faudrait vendre à bas prix une partie de son modeste mobilier approchait à grands pas.

De là grande tristesse de Rochon. Un jour, le jeune duc de Berry, à peine âgé de six ans s'aperçut de la tristesse et de la préoccupation de son maître.

Sa bonté naturelle lui fit croire qu'on espièglerie et son défaut d'application causaient du chagrin à ce bon vieillard; et ce jour-là il fit tous ses efforts pour le contenter; mais il eut beau suivre exactement ses conseils, lui adresser des mots gracieux, lui faire d'aimables prévenances, rien ne put le distraire de la sombre mélancolie où il était plongé.

La leçon terminée, le jeune prince s'informa, aux personnes qui l'entouraient, de ce qui pouvait causer la tristesse de son maître. Un valet de chambre de la connaissance de Rochon lui apprit la vérité.

Charles feignit de ne pas faire attention à cette découverte importante, et ne songea plus qu'à soustraire son maître d'écriture à la position cruelle où le réduisait son aveugle confiance et son bon cœur.

Il eût pu sans doute le tirer promptement de peine, en révélant ce secret à son auguste père pour qui l'occasion de faire du bien fut toujours une bonne fortune; mais il résolut en secret de profiter de cette circonstance pour se valoir lui-même et procurer à M. Rochon l'honorable fruit des progrès qu'il lui ferait faire.

Dès le lendemain, Charles, en causant avec le meilleur des pères fit tomber adroitement la conversation sur les difficultés qu'il rencontrait à apprendre l'écriture.

—Si vous saviez, papa, comme c'est ennuyeux!

—Je conviens avec toi, cher enfant, que les préliminaires de cet art sont fastidieux; mais comme il faut absolument qu'un prince sache écrire, je pense que le mieux est de se résigner de bonne grâce.

—Oui, sans doute, et je vous promettais bien de m'armer de courage... vous daigniez à votre tour me faire une promesse?

—Laquelle?

—Eh bien! je voudrais, à chaque bonne note de mon maître... un louis en or, avec la permission d'en faire tout ce qu'il me plairait.

—J'y consens, mon Charles, s'écria l'heureux père, et je voudrais le voir, à ce titre, épuiser ma bourse; je deviendrais le plus riche de tous les princes.

Ce traité fut scellé par de tendres embrassements. L'enfant, ravi de la promesse qu'il recevait, laissait briller sur sa figure toute l'expression de sa joie; et le prince, cherchant en vain à percer le mystère dont s'enveloppaient son fils, ne voulut pas le presser de questions et crut devoir respecter son secret.

A la première leçon d'écriture, Charles fut d'une docilité, d'un application et surtout d'une patience qui étonnèrent son maître. Cet enfant, jusqu'à ce jour si léger, turbulent, ne bougeait pas de son tabouret, se posait sur la table avec une grâce ravissante, formait chaque lettre absolument semblable au modèle qu'il avait devant lui. Il ne dépassa pas une seule fois les lignes du transparent; et ce qui devenait plus étonnant encore, il ne changea point de plume. Ce dernier trait toucha vivement M. Rochon.

—Bien monseigneur! très bien! ne cessait-il de s'écrier. Si vous continuez, je vous mets en demi gros, dans quinze jours.

A la leçon suivante, même application de l'élève, même étonnement du maître.

—Bien monseigneur! très bien! ne cessait-il de s'écrier. Si vous continuez, je vous mets en demi gros, dans quinze jours.

A la leçon suivante, même application de l'élève, même étonnement du maître.

—Eh vérité, monseigneur, il s'est

fait en vous un miracle que je ne puis comprendre.

—Vous êtes donc content de moi, M. Rochon?

—Content n'est pas le mot dites surpris, extasié! J'éprouve un grand bonheur à pouvoir enfin vous rendre justice.

—Eh bien, répond l'enfant, je vous demande un bon point pour le remettre à papa, qui s'imagine toujours que je ne vous rien faire.

—Voilà, monseigneur, et vous pouvez y compter chaque fois que vous apprendrez aussi bien votre leçon.

Charles s'empressa de remettre le bon point à son excellent père et obtint la récompense promise. Oh! combien le premier louis qu'il reçut lui fut cher! C'était le fruit de son travail; c'était une propriété légitimement acquise. Il mit la pièce d'or dans une charnière de petite bourse, et se promit bien de l'accompagner chaque jour d'une pièce semblable.

Tous les matins, en remettant à son royal père le bon point qu'il avait reçu la veille, Charles voyait grossir son cher trésor.

Au vingtième jour, cependant, le prince crut que le bon M. Rochon traitait son fils avec trop d'indulgence et demanda à voir ses cahiers d'écriture. Charles triomphant les lui porta. Il fallut se rendre à l'évidence, et le jeune prince se vit bientôt possesseur de vingt-cinq pièces d'or objet de sa secrète ambition.

Cependant la lettre de change en dossier par M. Rochon n'avait plus que trois jours de date. Vainement le digne homme avait été supplier le porteur de lui accorder un délai; c'était un usurier rapace; il fut inexorable.

Pour réaliser les six cents livres, le brave maître d'écriture résolut de porter, dans la journée, sa modeste argenterie d'usage chez un orfèvre, et, tout occupé de ce sacrifice qui lui coûtait, il vint ce jour-là donner sa leçon au jeune prince un peu plus tard qu'à l'ordinaire.

Autant la figure du vieillard était triste, altérée, autant celle de l'enfant était rayonnante de joie épanouie de bonheur. La leçon commença après la première ligne:

—Qu'avez-vous, père Rochon? dit l'enfant en prenant un air triste et compatissant. Vous n'êtes pas gai comme à votre ordinaire!

—Il est vrai, monseigneur, on a dans la vie ses tourments, ses chagrins.

—Vous, des chagrins! père Rochon, il faut me les confier et tout de suite, vous savez combien je vous aime.

A ces mots partis du cœur, Rochon fut au moment de tout révéler à son élève, qui, d'un mot transmis à son auguste père, pouvait le tirer d'un mauvais pas; mais le mérite modeste à toujours une secrète fierté. L'idée de profiter de l'accès qu'il avait auprès d'un enfant de France pour médir un bienfait alarma la délicatesse du vieillard et, pour mieux déguiser son secret, il s'empressa de changer de conversation.

—Vous n'êtes pas si bien disposé à prendre votre leçon que vous l'étiez hier, monseigneur.

—Vous trouvez cela, père Rochon?

—Vous êtes distrait, préoccupé, votre main tremble et vous ne pouvez rester en place.

—Eh bien! s'écria l'enfant, c'est vous, père Rochon, qui en êtes cause.

—Moi, monseigneur!

—Oui, vous-même... Oh! je ne puis résister plus longtemps.

A ces mots, il se leva de son tabouret et, s'élançant au cou de son maître, il lui remit la bourse en lui disant:

—Tenez, voilà de quoi payer votre lettre de change... J'espère qu'à présent vous ne vendrez pas vos meubles.

Rochon, voyant son secret dévoilé, se troubla et n'osa prendre la bourse. Le jeune prince lui révèle alors le traité qu'il avait fait avec son père et lui apprend que ces vingt-cinq louis sont le fruit de son application.

A cet aveu le vieillard ne peut retenir ses larmes; il saisit les deux mains de Charles, les porte à ses lèvres, les presse sur son sein et s'écrie, avec cette vive expression de l'étonnement et de la reconnaissance:

—Quoi! monseigneur, c'est pour me tirer de peine que, pendant un

mois entier, vous avez dompté la pétulance de votre caractère, vous avez bravé l'ennui, surmonté des dégoûts inséparables de l'art que je vous enseigne! Je la reçois avec orgueil, cette offrande; elle va me rendre à la fois le repos et le bonheur. Qu'il me sera doux de vous les devoir! Je veux publier partout ce trait de bonté, de force et de persévérance: il doit être transmis un jour à vos enfants, il appartient à l'histoire.

Eh! qui pouvait en être surpris? devait-on moins attendre d'un petit fils de Henri VI?

Bienfaisance. Reconnaissance. Bonté.

Ne sont-ce pas là les trois vertus réparables attachées au nom de Bourbon!

### LE PÊCHEUR DU PONT DE LA CONCORDE.

Les pêcheurs à la ligne sont des hommes de patience, de volonté et de courage, qui méritent d'être réhabilités. Nous ne saurions mieux faire pour les venger du jugement porté contre eux que de rappeler que la pêche à la ligne fut un plaisir de roi. Sous la seconde race, les monarques se livraient avec délices à cet exercice paisible. Parmi eux, on cite Pepin le Bref et Louis V. Ceux qui ridiculisent les pêcheurs à la ligne devraient savoir qu'il est impossible à une tête vive, à un esprit frivole, de se tenir inerte, immobile, pendant des heures entières, à suivre de l'œil le courant de l'eau. Le pêcheur à la ligne est forcément un homme de réflexion, de pensée et de patiente observation.

Voici à ce sujet une historiette fort piquante qui fit bien rire Louis Philippe:

Le Héros fut l'un des plus estimés et des plus sympathiques ministres de l'Instruction publique de la monarchie de Juillet, M. le comte Narbonne de Salvandy. Le célèbre auteur de *Don Alonso* avait une passion irrésistible pour la pêche. Bien souvent il s'évadait de l'hôtel par la porte ouverte sur la rue Bellechasse et, muni d'un engin perfectionné qu'il dissimulait sous sa longue redingote, il courait se poser sous l'arche marinière du pont de la Concorde. Il avait sa place de prédilection, toujours la même, et où il faisait ordinairement une pêche très abondante.

Un jour, le futur ambassadeur en Espagne trouva sa place occupée par un quidam, lequel amorçait et bappait à chaque instant le frotin. Ce fut pour notre ministre un créve-cœur de se voir supplanté de la sorte et d'être le témoin des succès de ce malencontreux pêcheur!

M. de Salvandy vint cependant se camper résolument non loin du nouveau venu, le questionna, et lui adressant ses félicitations, et finit par apprendre qu'il avait affaire à un professeur d'un collège de Paris, qui était en disgrâce.

Victime de dénonciations et par suite de mesures administratives trop sévères, il avait quitté sa chaire et passait ses matinées à la pêche pour tuer le temps et apaiser sa bile.

Excellente occasion de faire un acte de justice et de rattraper une bonne place sous le pont, se dit le ministre, après avoir entendu les doléances du professeur.

—Que ne vous adressez-vous pas à un ministre lui-même? Il est votre créature, dit-on, et il s'intéresserait, à coup sûr, à votre position...

—Le ministre, répondit l'autre... avec cela qu'il est accessible pour les solliciteurs!... Je lui ai adressé plusieurs suppliques, restées sans solution...

—N'est-ce que ça?... J'ai des amis très influents à l'Instruction publique... Donnez-moi vos noms... je me charge de vous faire rendre justice... si vous le méritez...

Le pêcheur serra la main de ce protecteur providentiel et se retira, après avoir offert à son obligé interlocuteur la plus grande part de sa pêche. Ce qui fut accepté.

Le surlendemain, il recevait un pli ministériel par lequel il apprenait qu'il avait été nommé censeur au collège de M... avec invitation de partir dans le plus bref délai.

Le grand maître de l'Université recouvra ainsi sa place sous le pont de la Concorde et continua sa pêche à la

ligne tout à son aise.

Qu'on dise après cela que les pêcheurs sont des imbéciles ou des idiots!

### LE TIERS ORDRE FRANCISCAIN

Lettre encyclique de Léon XIII

N. T. S. P. Léon XIII vient d'adresser à l'épiscopat une lettre encyclique, datée du 17 septembre dernier, à l'occasion du septième centenaire de la naissance de saint François d'Assise. Le Souverain Pontife, rappelant les mérites et la vie de saint François, recommande en ses termes la propagation du tiers ordre, déjà répandu en Canada.

« Nous sommes habitués depuis l'enfance à admirer François d'Assise et à lui rendre un culte particulier, que Nous nous faisons gloire d'être inscrits dans la famille franciscaine, et que nous avons une fois Nous avons gravi, par notre, avec empressement et avec joie, les sommets sacrés de l'Alvernia, là, l'image de ce grand homme se présentait à Nous partout où nous posions le pied, et cette solitude pleine, de souvenirs tenait Notre esprit suspendu dans une muette contemplation.

« Mais, quel que lovable que soit ce zèle, tout n'est pas là cependant. Car il faut estimer que les honnêtes qui l'ont préparé à saint François, surtout surtout agréables à celui à qui on le rend s'il est fructueux pour ceux mêmes qui les rendent. Or, le fruit solide et durable consiste à acquérir quelque ressemblance avec celui dont on admire l'éminente vertu, et à s'efforcer de devenir meilleur en l'imitant. Si, Dieu aidant, on suit avec zèle cette pratique, on aura trouvé un remède opportun et très efficace pour les maux présents.

« C'est pourquoi Nous voulons, Vénérables Frères, non seulement que ces Lettres vous apportent le témoignage public de Notre dévotion envers saint François, mais encore qu'elles excitent votre charité pour que vous travailliez avec Nous à sauver les hommes par le remède que Nous venons d'indiquer.

« En ce temps-là, l'erreur si répandue des Albigeois, en excitant les foules contre le pouvoir de l'Église, avait en même temps troublé l'État et ouvert la voie à une sorte de *sociétéisme*. De même, aujourd'hui, les fautes et les propagateurs du *naturalisme* se sont multipliés; ils nient l'existence de Dieu, et ils ébranlent les fondements de la famille et de l'État.

« En ce temps-là, l'erreur si répandue des Albigeois, en excitant les foules contre le pouvoir de l'Église, avait en même temps troublé l'État et ouvert la voie à une sorte de *sociétéisme*. De même, aujourd'hui, les fautes et les propagateurs du *naturalisme* se sont multipliés; ils nient l'existence de Dieu, et ils ébranlent les fondements de la famille et de l'État.

« C'est pourquoi, au milieu de maux si nombreux et si graves, vous comprenez certainement, Vénérables Frères, que l'on est en droit de placer de grandes espérances de soulagement dans l'institution franciscaine ramenée à son état primitif. Si elle fleurissait, la foi, la piété et tout ce qui fait l'honneur de la vie chrétienne fleuriraient aisément; cet appétit d'or donné des choses périssables serait réprimé, et il n'en coûterait pas de dompter ses passions par la vertu, ce que la plupart des hommes regardent cependant comme le devoir le plus hardi et le plus insupportable. Unis par les liens d'une concorde vraiment fraternelle, les hommes s'aimeraient entre eux et auraient pour les pauvres et les malheureux ce respect qui leur est dû, à cause de leur ressemblance avec Jésus-Christ. En outre, ceux qui sont profondément pénétrés des idées chrétiennes auront l'une sentence certaine, que c'est un devoir de conscience d'obéir aux autorités légitimes et de ne léser personne, en quoi que ce soit. Rien n'est plus efficace que cette disposition d'esprit pour extirper radicalement tout vice de ce genre, la violence, les injustices, l'amour des révolutions, l'haïe entre les diverses classes de citoyens, toutes choses qui constituent les principes, et les armes du *socialisme*.

« Enfin cette question des rapports des riches et des pauvres, qui préoccupe tant les hommes politiques, sera

un fait résolu s'il est établi et si l'on se persuade que la pauvreté n'est pas exempte de dignité, que le riche doit être compatissant et généreux et le pauvre content de son sort et de son travail, parce que ni l'un ni l'autre ne sont nés pour ce bien-être matériel, mais pour arriver au ciel, celui-ci par sa patience, celui-là par sa bienfaisance.

« Telles sont les raisons pour lesquelles Nous désirons depuis longtemps et de grand cœur que chacun s'applique, autant qu'il le peut, à imiter saint François d'Assise. C'est pourquoi, de même qu'auparavant Nous avons toujours porté un intérêt particulier au Tiers-Ordre franciscain, de même aujourd'hui que la souveraine bonté de Dieu Nous a appelé à exercer le Pontificat suprême, profitant de l'occasion si favorable qui nous est offerte, Nous exhortons les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ. — On compte de tous côtés un très grand nombre de personnes des deux sexes qui marchent avec ardeur sur les traces du Père Seraphique. Nous louons et Nous approuvons vivement leur zèle; mais Nous voudrions le voir grandir et gagner un plus grand nombre d'âmes précieuses à vos efforts, Vénérables Frères. Et ce que Nous recommandons par dessus tout, c'est que ceux qui auront revêtu les insignes de la *pléiteuse* aient sous les yeux l'image de leur très saint fondateur et s'attachent à lui comme à leur modèle; autrement, rien de ce qu'on attend de bon ne se réalisera. Appliquez-vous donc à vulgariser la connaissance du Tiers-Ordre et à le faire apprécier à sa valeur; veillez à ce que ceux qui ont la charge des âmes enseignent avec soin ce qui est, en soi, si facile à comprendre, accessible pour chacun, quels grands et nombreux privilèges lui sont attachés pour le salut des âmes, et que d'avantages il promet aux particuliers aux nations. Il faut y travailler d'autant plus que les religieux les deux premiers ordres de saint François souffrent en ce moment de l'impitoyable persécution que les a frappée. Puisse à Dieu que par la protection de leur Père, ils soient bientôt de cette complète florissante et florissants. Puisse à Dieu que les nations chrétiennes adoptent la règle du Tiers-Ordre avec autant d'ardeur et en aussi grand nombre que jadis elles mettaient d'empressement à accourir de toutes parts vers saint François lui-même! »

NOTES COMMERCIALES.

Les orages de la Floride ont fait leur apparition sur les marchés du Nord.

Les 172 fabriques de la Virginie consomment annuellement 48,000,000 de livres de tabac.

Le sud des Etats-Unis cultive l'annuaire avec profit. Cette culture est toute récente dans cette région.

Saint-Louis construit deux nouveaux élevateurs, pour le grain, ce qui en portera le nombre à treize, ayant une capacité de 12,500,000 minots.

Le voilier Matoura de la compagnie de navigation de la Nouvelle Zélande est arrivé en Angleterre après une navigation de quatre-vingt-trois jours. Les appareils frigorifiques ont parfaitement fonctionné pendant toute la traversée et le Matoura a mis sur le marché de Londres 5 000 carcasses de moutons, pesant chaque, en moyenne 170 livres, en parfait état de conservation.

Depuis longtemps on était persuadé que la récolte du houblon, tant en Amérique qu'en Europe serait insuffisante, aussi le vivex stock a-t-il considérablement augmenté dès le commencement de l'été. La Californie a une belle récolte, mais elle ne pourra combler le déficit existant dans les autres pays producteurs.

On annonce que le gouvernement canadien a l'intention d'élever les droits d'entrée sur les fers et les aciers dans le but de développer les usines du pays. Plusieurs compagnies américaines ont l'intention d'établir des fabriques aussitôt que les tarifs auront été changés.

**Note de l'Éditour**

10. Il est entendu que toute impression faite à notre atelier est payable sur livraison.

**L'UNION DES CANTONS DE L'EST.**

ARTHABASKAVILLE, 21 OCTOBRE 1882.

**COUR DU BANC DE LA REINE.**

À l'ouverture de la Cour pour le terme d'Octobre, le 19 du courant, M. W. H. Felton, substitut du Procureur Général, se leva et annonça au tribunal qu'il n'avait aucune cause sur le rôle criminel, mais que le shérif avait quelque chose à communiquer à la Cour.

"Vu qu'il n'y a aucune cause criminelle à soumettre au tribunal pour ce terme de la Cour du Banc de la Reine, j'ai le plaisir de présenter à Votre Honneur, selon l'usage antique et solennel, une paire de gants blancs, en témoignage de la moralité presque immaculée de ce district, et s'approchant du banc du juge, il lui livra la paire de gants traditionnels.

Le juge les ayant reçus, dit qu'il acceptait le présent qui lui était offert avec d'autant plus de plaisir que, le fait de l'absence de toute cause criminelle dans son district pendant deux termes consécutifs, était certainement un témoignage éclatant de sa moralité exceptionnelle, surtout dans un district si étendu et si peuplé qui renferme trois grands comtés.

Après quelques affaires de routine, Son Honneur attira l'attention de l'audience, sur le fait de l'intervention du Gouvernement Provincial de Québec, dans l'exécution d'un jugement par lui rendu dans une cause de La Reine vs. la Corporation du canton de Warwick.

L'honorable juge lit la correspondance échangée entre le shérif et le gouvernement à ce sujet qui explique l'intervention en question. Les corporations de St Christophe et de St Norbert, condamnées au même terme à la même amende, \$200, et les frais, pour infraction à la loi des chemins, se sont exécutées. Seule, la corporation de Warwick s'est montrée récalcitrante.

Elle a fait appel au gouvernement de Québec pour avoir remise de la pénalité. Celui-ci a ordonné au shérif de suspendre l'exécution de la sentence jusqu'à ce que l'exécutif lui eut communiqué sa décision sur le sujet.

Il était rumeur ces jours derniers que M. Fréchette devait résigner, mais nous croyons que telle n'est pas son intention.

Duval le fou interné dans la prison de ce district a été conduit à l'Asile de Beauport mercredi dernier.

Bien des gens prétendaient que le cadavre de Lachance exécuté le 28 janvier 1881, et inhumé dans la cour de la prison avait été enlevé.

Mardi dernier, on a procédé à la vérification du fait. Ses restes y étaient, dénudés de toute chair, ses dents seules le faisant reconnaître.

Une balustrade et une croix seront érigées à l'endroit où il git.

pareille intervention de la part du gouvernement se renouvelle, on verra que le bras de la justice est assez long pour atteindre même les ministres provinciaux qui se permettent d'agir ainsi."

Les remarques de Son Honneur ont fait sensation. L'heure avancée ne nous permet pas de commentaires; nous y reviendrons s'il y a lieu.

**L'INTEMPÉRANCE.**

L'usage des boissons enivrantes est devenu un abus extraordinaire pour les canadiens-français.

De pauvres familles dépendent journellement des sommes considérables en whiskey.

Les hommes sobres se font de plus en plus rares, et au train que vont les choses, ils seront bientôt faciles à compter.

Nous marchons sur la pente de l'ivrognerie, et, à moins de remèdes immédiats et énergiques, nous serons avant longtemps au plus profond de l'abîme.

Nous n'avons pas d'idée de ce que cette habitude de boire est forte et enracinée dans nos mœurs, mais nous avons pu en juger le jour de l'exposition agricole, tenue récemment en ce village.

Le conseil de ville avait ordonné la fermeture des hôtels ce jour-là, ce qui fut scrupuleusement observé. Pas une goutte de boisson forte ne fut vendue en ce village, de sorte qu'on pouvait s'attendre à voir la sobriété partout.

Qu'est-il arrivé? Les gens se rendaient à la Station, distance de trois milles, et revenaient chargés de cruches et de bouteilles pleines. Ils buvaient en chemin, dans leurs voitures, dans les cours, sous les remises, partout enfin. Filles, femmes, enfants, buvaient comme les hommes.

C'est triste à dire, mais c'est de toute vérité, le public en a été témoin, ainsi que des indécentes et des scènes disgracieuses qui suivirent ces trop copieuses libations. N'est-ce pas souverainement disgracieux!

Et ce ne sont pas des gens d'ici seulement, mais de la plupart des paroisses du comté, d'où venait la grande affluence des exposants et des curieux, ce qui montre combien est général l'abus dont nous parlons.

Notre conseil de ville avait une bonne intention en empêchant la vente des spiritueux ce jour-là, et on doit lui en tenir compte. Mais le résultat obtenu a été loin de celui qu'il en attendait.

Nous l'avons déjà dit et, puisque l'occasion se présente nous le répétons, il est inutile de prohiber lorsque dans la paroisse voisine, à quelques milles seulement la vente est libre.

Nous en avons eu l'expérience il y a deux ans, lorsque le conseil municipal d'Arthabaska Station vota un règlement de prohibition. On venait s'en approvisionner ici à Arthabaskaville et les ivrognes avaient beau jeu comme auparavant.

Veut-on sérieusement empêcher ce commerce dans notre endroit, que les deux corporations ci-nommées s'entendent et tout ira bien.

**NOTES LOCALES.**

La contestation d'élection de Mégantic a été ajournée au 28 du courant.

Il était rumeur ces jours derniers que M. Fréchette devait résigner, mais nous croyons que telle n'est pas son intention.

Duval le fou interné dans la prison de ce district a été conduit à l'Asile de Beauport mercredi dernier.

Bien des gens prétendaient que le cadavre de Lachance exécuté le 28 janvier 1881, et inhumé dans la cour de la prison avait été enlevé.

Mardi dernier, on a procédé à la vérification du fait. Ses restes y étaient, dénudés de toute chair, ses dents seules le faisant reconnaître.

Une balustrade et une croix seront érigées à l'endroit où il git.

Nous apprenons de Stanfold que la nouvelle résidence de P. H. Matte Ec. a été brûlée hier matin, dans la nuit.

M. Matte était pour en prendre possession aujourd'hui même.

**LA ST. VINCENT DE PAUL.**

PAR UN DE SES MEMBRES.

Nous avons promis, il y a quelque temps, de dénoncer ce que c'est que cette société aujourd'hui répandue par toute la terre et qui produit de si admirables résultats.

Deux mots pour cela, nous suffiront: C'est la charité organisée. Charité pour soi d'abord pour les pauvres et tous les affligés ensuite.

La charité organisée dans ce qu'elle a de plus évangélique, de plus pratique, de plus complet.

Il y aura l'année prochaine cinquante ans que cette société fut fondée par quelques étudiants de Paris, au nombre desquels se trouvait une figure mieux connue: Frédéric Ozanam.

L'année prochaine seront donc célébrées les noces d'or de la St. Vincent de Paul.

Nous voudrions voir chaque paroisse de notre bonne province de Québec participer à cette réjouissance universelle des fils de St. Vincent de Paul.

Pour cela nous allons faire connaître ce que nous pouvons des avantages qu'il y a dans cette société, à tous points de vue.

D'abord, tout chrétien doit le savoir, la charité est de stricte obligation pour le salut.

La foi sans les œuvres est nulle. Il faut une foi agissante et productive! une foi trempée dans la charité sans laquelle dit St. Paul, nous ne sommes rien. Cela est admis, cela ne souffre pas contradiction.

Or, dans le monde, comment fait-on la charité? Est-ce que même nous faisons la charité?

Il se rencontre sans doute de ces bonnes âmes qui donnent largement à tous ceux qui leur tendent la main, qui vont même dans les tristes réduits où de pauvres honteux cachent leurs misères pour y répandre dans leur cœur le baume consolateur de la parole amie, et leur donner le morceau de pain qui doit leur sauver la vie.

Mais, avouons-le, c'est l'exception; généralement nous aimons tous la charité et ne la pratiquons guère.

Généralement nous attendons que la pauvre vienne nous trouver et nous donnons sans savoir à qui, peut-être à des gais, à des ivrognes, à des êtres indignes de toute charité.

Il en est comme de toutes les autres questions qui n'ont pas été l'objet d'une organisation: c'est l'affaire de tout le monde et ce n'est l'affaire de personne.

Pour les pauvres de l'endroit on s'en remet aux voisins, aux parents, aux amis, qui s'en remettent à d'autres et, pendant ce temps-là, les pauvres souffrent ou peuvent souffrir.

Ce n'est pas le seul inconvénient, c'est là plutôt le moindre.

Il y en a une foule d'autres qu'il suffit d'énumérer pour en embrasser l'étendue et le danger.

Ainsi dans nos paroisses, là où il n'existe pas de conférence de St. Vincent de Paul, les pauvres et les malheureux sont abandonnés à eux-mêmes. Pas un homme à qui s'adresser dans leur infortune pour en obtenir les secours matériels désirés.

Il y a bien le curé, qui fait sa large part, mais il ne peut suffire à tout. Son cœur est souvent plus large que sa bourse. Les soins d'un ministère absorbent généralement son temps. Qu'arrive-t-il alors?

C'est que les pauvres pâtissent quelques fois des semaines de la faim, du froid ou de la maladie sans que personne ne songe à y voir et que si, touché de leur malheur, on se met en frais de leur venir en aide, on leur fait une charité peu judicieuse et peu profitable.

On verra alors deux ou trois personnes se charger de leur faire une tournée, et aller leur présenter de piteuses voitures de provisions. La pauvre famille fera alors bombance tant que cela durera, puis quelques semaines après, plus rien. C'est à recommencer. Tout à la fois et rien ensuite. Voilà le genre de charité qui se pratique ordinairement et qui, bien souvent occasionne des désordres dont la paresse n'est pas le moindre.

Le pauvre a besoin d'être visité et moralisé tout autant que d'être nourri et vêtu.

Souvent un bon conseil, une parole d'encouragement, une marque tangible d'amitié et de sympathie font plus de bien à un malheureux que les secours les plus substantiels.

Est-ce à dire que pour accomplir tout cela il faille plus de temps, de dépenses, de dévouement qu'on ne serait disposé à en donner?

Pas du tout. Voyez vous, ce qu'un seul ne peut faire, dix le feront. Cette force est toute dans l'union, dans l'esprit fraternel de l'association. Le travail est si facile, qu'il est bien rare de voir une conférence tomber une fois qu'elle a été solidement établie.

En outre, comme question d'amusement, une conférence St. Vincent de Paul, tout en faisant le bien, offre à ses séances certainement autant de charmes que n'importe quel club ou société.

Au reste, il y a tant de satisfaction à procurer le bien de ses semblables et la visite des pauvres donc. Il faut y avoir passé pour bien comprendre les pures et douces émotions que l'on éprouve en pénétrant dans les sombres gîtes où trône la sainte pauvreté dont l'homme Dieu a fait la première condition de sa victoire.

Que voulez vous, c'est la première société, celle que tous devraient fréquenter, celle que le Sauveur lui-même fréquentait de prédilection. Allez donc dans la première société, que les pauvres, les infirmes, les malades, tous les affligés enfin soient nos amis; visitons les, non pas isolément, seul à seul, mais sous l'étendard de la société St. Vincent de Paul qui nous servira de guide, et nous ouvrira le trésor des nombreuses indulgences que l'Eglise a prodiguées à ses membres et bienfaiteurs.

UN PROGRAMME.

La Franc-maçonnerie continue son œuvre avec une rapidité étonnante en France et en Italie; elle a jeté le voile qui cachait ses antes abominables et s'affiche maintenant au grand. Qu'on lise le programme suivant que vient de lancer le grand chef de la maçonnerie en Italie, relativement aux prochaines élections:

« Les candidats, pour être appuyés par la secte maçonnique, devront promettre qu'une fois à Montecitorio ils tendront par tous leurs efforts à l'abolition complète des garanties et à faire disparaître du Statut de Charles-Albert l'article où la religion catholique est déclarée religion de l'Etat.

« Plus de culte privilégié, possédant un salaire ou doté...

« Les habitations des chanoines seront transformées en écoles et en habitations pour les maîtres et maîtresses et pour l'officier instructeur de l'armée nationale.

« Abolition complète des confréries religieuses et conversion de leurs revenus et de l'asse ecclesiastico pour fonder des banques, des instituts agraires, etc; conversion des revenus des œuvres pieuses pour fonder des établissements industriels, etc. »

EXPOSITION AGRICOLE DU COMTÉ D'ARTHABASKA.

Liste des prix décernés le 5 Octobre 1882.

**RACE CHEVALINE.**

Etalons de 4 ans et au dessus.

Solime Bourbeau, St. Christophe, 1er prix (ce bel étalon provenant du percheron importé, a remporté le 1er prix 3 ans de suite.)

Edmond Talbot, St. Norbert, 2nd prix, Edouard Plourde, St. Médard, 3e prix.

**Juments poulinières avec Poulains.**

Octave Bourbeau, Ste. Victoire, 1er prix, Alonzo Brock, St. Patrick, 2nd p. James Williams, St. Patrick, 3e p., Louis Croteau, St. Christophe, 4e p., Alexis Paradis, St. Eusebe, 5e p., Joseph Garneau, St. Christophe, 6e p.

**Poulains de 3 ans.**

François Dupuis, Ste. Hélène, 3e p., Joseph Houle, St. Norbert, 4e p.

**Poulains de 2 ans.**

Rachael Hamel, St. Médard, 1er p., Edmond Poudrier, St. Paul, 2nd p., Pierre L'heureux, St. Eusebe, 3e p.

**Poulains d'1 an.**

Isidore Létourneau, St. Norbert, 1er p., Louis Roux, St. Norbert, 2nd p., Louis Blanchet, St. Christophe, 3e p.

**Pouliches de 3 ans.**

Honoré Beaupré, St. Norbert, 1er p., Louis Triguane, St. Médard, 2e p., Alfred Legendre, Ste. Elizabeth, 3e p., Olive Leclere, St. Eusebe, 4e p.

**Pouliches de 2 ans.**

William C. Farley, St. Valère, 1er p., Edouard Chénard, St. Médard, 2nd p.

**Pouliches d'1 an.**

Casimir Vallières, St. Norbert, 1er p., James Williams, St. Patrick, 2e p., Augustin Provancher, St. Norbert, 3e p., Patrick Nelan, St. Médard, 4e p., Onesime Paris, St. Norbert, 5e p., William Farley, St. Valère, 6e p.

**Chevaux de trait.**

Octave Bourbeau, Ste. Victoire, 1er p., Louis Kérouac, St. Médard, 2nd p., Louis Prince, St. Eusebe, 3e p., Firmin Lecointe, St. Eusebe, 4e p.

**Chevaux légers.**

Narcisse Létourneau, St. Norbert, 1er p., Léon Thibodeau, St. Eusebe, 2nd p., Diédonné Luneau, St. Norbert, 3e p., Tréfilé Nault, St. Christophe, 4e p.

**Span de Chevaux.**

Désiré O. Bourbeau, Ste. Victoire, 1er p., Joseph Garneau, St. Christophe, 2e p., Louis Kérouac, St. Médard, 3e p., Gabriel Laroche, St. Médard, 4e p.

MARIAGE FACHONABLE.

Le 18, à la Chapelle St. Louis, à Québec, notre ami M. J. A. Poisson Ec. Régistrateur conduisait à l'autel Demoiselle Marie Amélie, fille d'Augustin Côté Ec. de Québec.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé An Gingras, assisté de MM. les abbés E. Paradis et A. Lemieux cousin de la mariée.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces. Nos souhaits de bonheur les accompagnent.

**UN PROGRAMME.**

La Franc-maçonnerie continue son œuvre avec une rapidité étonnante en France et en Italie; elle a jeté le voile qui cachait ses antes abominables et s'affiche maintenant au grand. Qu'on lise le programme suivant que vient de lancer le grand chef de la maçonnerie en Italie, relativement aux prochaines élections:

« Les candidats, pour être appuyés par la secte maçonnique, devront promettre qu'une fois à Montecitorio ils tendront par tous leurs efforts à l'abolition complète des garanties et à faire disparaître du Statut de Charles-Albert l'article où la religion catholique est déclarée religion de l'Etat.

« Plus de culte privilégié, possédant un salaire ou doté...

« Les habitations des chanoines seront transformées en écoles et en habitations pour les maîtres et maîtresses et pour l'officier instructeur de l'armée nationale.

« Abolition complète des confréries religieuses et conversion de leurs revenus et de l'asse ecclesiastico pour fonder des banques, des instituts agraires, etc; conversion des revenus des œuvres pieuses pour fonder des établissements industriels, etc. »

**EXPOSITION AGRICOLE DU COMTÉ D'ARTHABASKA.**

Liste des prix décernés le 5 Octobre 1882.

**RACE CHEVALINE.**

Etalons de 4 ans et au dessus.

Solime Bourbeau, St. Christophe, 1er prix (ce bel étalon provenant du percheron importé, a remporté le 1er prix 3 ans de suite.)

Edmond Talbot, St. Norbert, 2nd prix, Edouard Plourde, St. Médard, 3e prix.

**Juments poulinières avec Poulains.**

Octave Bourbeau, Ste. Victoire, 1er prix, Alonzo Brock, St. Patrick, 2nd p. James Williams, St. Patrick, 3e p., Louis Croteau, St. Christophe, 4e p., Alexis Paradis, St. Eusebe, 5e p., Joseph Garneau, St. Christophe, 6e p.

**Poulains de 3 ans.**

François Dupuis, Ste. Hélène, 3e p., Joseph Houle, St. Norbert, 4e p.

**Poulains de 2 ans.**

Rachael Hamel, St. Médard, 1er p., Edmond Poudrier, St. Paul, 2nd p., Pierre L'heureux, St. Eusebe, 3e p.

**Poulains d'1 an.**

Isidore Létourneau, St. Norbert, 1er p., Louis Roux, St. Norbert, 2nd p., Louis Blanchet, St. Christophe, 3e p.

**Pouliches de 3 ans.**

Honoré Beaupré, St. Norbert, 1er p., Louis Triguane, St. Médard, 2e p., Alfred Legendre, Ste. Elizabeth, 3e p., Olive Leclere, St. Eusebe, 4e p.

**Pouliches de 2 ans.**

William C. Farley, St. Valère, 1er p., Edouard Chénard, St. Médard, 2nd p.

**Pouliches d'1 an.**

Casimir Vallières, St. Norbert, 1er p., James Williams, St. Patrick, 2e p., Augustin Provancher, St. Norbert, 3e p., Patrick Nelan, St. Médard, 4e p., Onesime Paris, St. Norbert, 5e p., William Farley, St. Valère, 6e p.

**Chevaux de trait.**

Octave Bourbeau, Ste. Victoire, 1er p., Louis Kérouac, St. Médard, 2nd p., Louis Prince, St. Eusebe, 3e p., Firmin Lecointe, St. Eusebe, 4e p.

**Chevaux légers.**

Narcisse Létourneau, St. Norbert, 1er p., Léon Thibodeau, St. Eusebe, 2nd p., Diédonné Luneau, St. Norbert, 3e p., Tréfilé Nault, St. Christophe, 4e p.

**Span de Chevaux.**

Désiré O. Bourbeau, Ste. Victoire, 1er p., Joseph Garneau, St. Christophe, 2e p., Louis Kérouac, St. Médard, 3e p., Gabriel Laroche, St. Médard, 4e p.

eu besoin de l'être? Non, il faut l'avouer, nous sommes bien inférieurs à nos compatriotes anglais sous ce rapport. Ils savent eux encourager leur hommes publics à faire leur devoir en leur prouvant qu'ils ne les abandonneront pas dans les mauvais jours. Ici quel est l'homme d'état qui pourrait être sûr de ne pas mourir de faim, si ne s'occupant que de l'intérêt de son pays, il oubliait de pourvoir à son avenir? Aussi les grands patriotes deviennent de plus en plus rares, on a peur de l'insouciance et de l'ingratitude du public et on a raison d'avoir peur.

**MARIAGE FACHONABLE.**

Le 18, à la Chapelle St. Louis, à Québec, notre ami M. J. A. Poisson Ec. Régistrateur conduisait à l'autel Demoiselle Marie Amélie, fille d'Augustin Côté Ec. de Québec.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé An Gingras, assisté de MM. les abbés E. Paradis et A. Lemieux cousin de la mariée.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces. Nos souhaits de bonheur les accompagnent.

**UN PROGRAMME.**

La Franc-maçonnerie continue son œuvre avec une rapidité étonnante en France et en Italie; elle a jeté le voile qui cachait ses antes abominables et s'affiche maintenant au grand. Qu'on lise le programme suivant que vient de lancer le grand chef de la maçonnerie en Italie, relativement aux prochaines élections:

« Les candidats, pour être appuyés par la secte maçonnique, devront promettre qu'une fois à Montecitorio ils tendront par tous leurs efforts à l'abolition complète des garanties et à faire disparaître du Statut de Charles-Albert l'article où la religion catholique est déclarée religion de l'Etat.

« Plus de culte privilégié, possédant un salaire ou doté...

« Les habitations des chanoines seront transformées en écoles et en habitations pour les maîtres et maîtresses et pour l'officier instructeur de l'armée nationale.

« Abolition complète des confréries religieuses et conversion de leurs revenus et de l'asse ecclesiastico pour fonder des banques, des instituts agraires, etc; conversion des revenus des œuvres pieuses pour fonder des établissements industriels, etc. »

**EXPOSITION AGRICOLE DU COMTÉ D'ARTHABASKA.**

Liste des prix décernés le 5 Octobre 1882.

**RACE CHEVALINE.**

Etalons de 4 ans et au dessus.

Solime Bourbeau, St. Christophe, 1er prix (ce bel étalon provenant du percheron importé, a remporté le 1er prix 3 ans de suite.)

Edmond Talbot, St. Norbert, 2nd prix, Edouard Plourde, St. Médard, 3e prix.

**Juments poulinières avec Poulains.**

Octave Bourbeau, Ste. Victoire, 1er prix, Alonzo Brock, St. Patrick, 2nd p. James Williams, St. Patrick, 3e p., Louis Croteau, St. Christophe, 4e p., Alexis Paradis, St. Eusebe, 5e p., Joseph Garneau, St. Christophe, 6e p.

**Poulains de 3 ans.**

François Dupuis, Ste. Hélène, 3e p., Joseph Houle, St. Norbert, 4e p.

**Poulains de 2 ans.**

Rachael Hamel, St. Médard, 1er p., Edmond Poudrier, St. Paul, 2nd p., Pierre L'heureux, St. Eusebe, 3e p.

**Poulains d'1 an.**

Isidore Létourneau, St. Norbert, 1er p., Louis Roux, St. Norbert, 2nd p., Louis Blanchet, St. Christophe, 3e p.

**Pouliches de 3 ans.**

Honoré Beaupré, St. Norbert, 1er p., Louis Triguane, St. Médard, 2e p., Alfred Legendre, Ste. Elizabeth, 3e p., Olive Leclere, St. Eusebe, 4e p.

**Pouliches de 2 ans.**

William C. Farley, St. Valère, 1er p., Edouard Chénard, St. Médard, 2nd p.

**Pouliches d'1 an.**

Casimir Vallières, St. Norbert, 1er p., James Williams, St. Patrick, 2e p., Augustin Provancher, St. Norbert, 3e p., Patrick Nelan, St. Médard, 4e p., Onesime Paris, St. Norbert, 5e p., William Farley, St. Valère, 6e p.

**Chevaux de trait.**

Octave Bourbeau, Ste. Victoire, 1er p., Louis Kérouac, St. Médard, 2nd p., Louis Prince, St. Eusebe, 3e p., Firmin Lecointe, St. Eusebe, 4e p.

**Chevaux légers.**

Narcisse Létourneau, St. Norbert, 1er p., Léon Thibodeau, St. Eusebe, 2nd p., Diédonné Luneau, St. Norbert, 3e p., Tréfilé Nault, St. Christophe, 4e p.

**Span de Chevaux.**

Désiré O. Bourbeau, Ste. Victoire, 1er p., Joseph Garneau, St. Christophe, 2e p., Louis Kérouac, St. Médard, 3e p., Gabriel Laroche, St. Médard, 4



**ALEXANDRE DUGRÉ**  
**AVOCAT, ADVOCATE.**  
 Bureau : Palais de Justice, Office : At the Court House.  
**INVERNESS P. Q.**

**E. J. HEMMING D. C. L.**  
**AVOCAT.**

Bureau chez M. Manseau N. P. DRUMMONDVILLE.

La Société entre M. Hemming et M. Richard a été dissoute.

**Dr. GRAVEL**

ARTHABASKAVILLE.  
 Consultations à toutes heures.  
 Bureau en face du Collège.

**L. Lavergne**  
**NOTAIRE**

CESSIONNAIRE DU GREFFE DE  
 FBU F. X. PRATTE N. P.

**Stanford, P. Q.**

**Z. LAPIERRE**

Fabricant de Chaussures

---306---

Rue St. Paul, Montreal.



**Grand-Tronc.**

HORAIRE DES TRAINS.

Jusqu'à nouvel ordre, les trains parti-  
 rent d'Arthabaska Station comme suit :

POUR RICHMOND :				
	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.
Arthabaska	8.50	11.05	11.45	3.37
			A. M.	
Warwick	6.37	11.32	12.10	3.55
Kingsey	7.25	11.56	12.32	
Danville	7.45	12.05	12.42	4.20
Richmond	8.30	12.45	1.15	7.45
Montréal	11.59	6.00	6.00	7.35
Sherbrooke	10.45	2.45	3.32	7.37

POUR QUEBEC :				
	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.
Arthabaska	3.55	11.05	3.55	
Standford	4.15	11.23	4.15	
Somersat	4.30	11.35	4.30	
St-Julie	4.52	11.50	4.52	
Pointe Lévi	6.50	1.04	6.50	
Rivière du Loup	11.05	P. M.		

Il y a aussi un char à passagers attaché  
 au train de fret qui laisse Richmond à  
 7.30 P. M. et qui arrive à Arthabaska à  
 9.55 P. M.

CHEZ

**D. O. BOURBEAU,**  
**M R CHND,**  
**ARTHABASKA STATION.**

MACHINES A COUDRE

**OSBORNE**  
 25 P. 100 DE REDUCTION.

NOUVEAU DRAP NOIR  
 " " Stokinet  
 " " Casimir  
 " " Tweed Canadien  
 " " Ecosais

Les patrons les plus choisis.

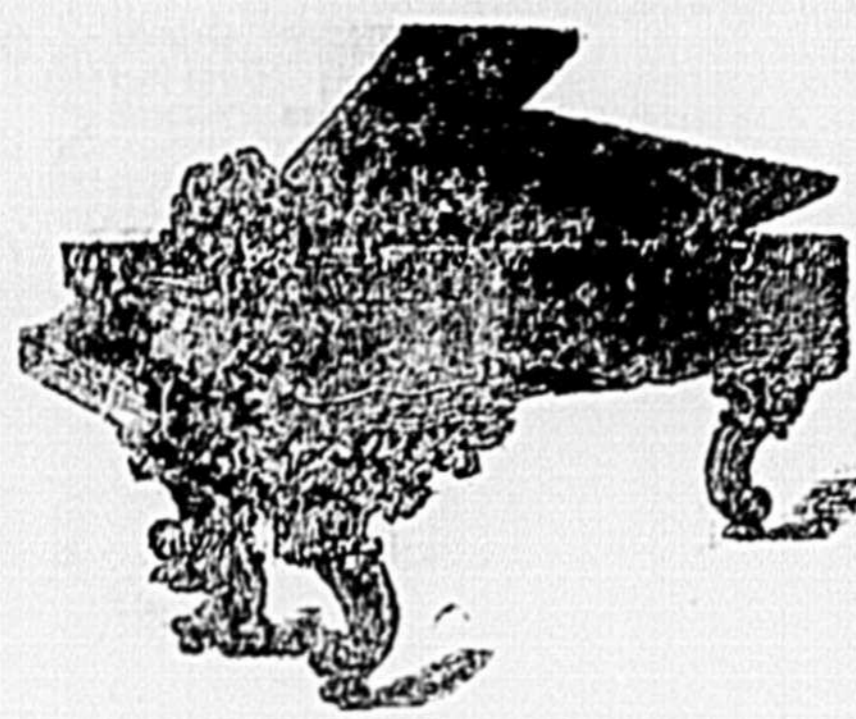
Les RATINES et DRAP pour  
 pardessus ont été marqués à neut  
 au dessous du prix coûtant.

Grand assortiment d'étoffes à  
 robe et pour manteaux.

**FLEUR**  
**LARD,**  
**POISSON,**  
 Assortiment considérable.

**Papier à lambris**  
**TERRA A VENDRE.**

La succession F. Marcotte offre en vente une  
 belle propriété de 130 arpents, presque  
 complètement en état de culture, et située à envi-  
 ron 1 mille de l'Eglise et de la station de  
 Warwick.  
 Le sol est parfaitement adapté à la culture  
 de la betterave. On y trouve les meilleurs  
 facilités pour l'eau qui est de première qualité.  
 Les bâtisses sont neuves comprennent de spacieux  
 cuisines et magnifiques granges &c.  
 S'adresser sur les lieux à Damase Vézina  
 ou à Warwick village à H. H. Laliberté Em.  
 S. P.



EXPOSITION DE 1881.

**KNABE**

PREMIER PRIX !

**FISHER,**

Diplôme pour Excellence Générale.

**STEPHENSON**

Ci-devant WEBER & Cie.

Mention Honorable.

**HARMONIUMS DE SMITH**

BOSTON.

On donne les meilleures ga-  
 ranties pour la qualité et la durée de  
 ces instruments. On fait en outre  
 une spécialité de la réparation des  
 Pianos.

**LAURENT, LAFORCE & Cie.**

237 RUE NOTRE-DAME,  
 Montréal, 7 Nov. 1881.

**COUVENT DE LA CONGRÉGATION DE**  
**N.-D., St CHRISTOPHE**  
 d'Arthabaska.

CONDITIONS.

Pension, Enseignement, Couture, Bo-  
 deries, par mois ..... \$5.00  
 Anglais " " ..... 0.50  
 Musique " " ..... 1.00

COSTUME.

Chapeau et Robe noirs unis, pour le dimanche  
 Les parents qui désirent fournir la nour-  
 riture à leurs enfants, s'entendent avec la Su-  
 périeure, ainsi que pour tout autre informa-  
 tion.

**MAISON A VENDRE**

**Du à louer**

PRES DU PALAIS DE JUSTICE  
**ARTHABASKAVILLE.**

L'une des meilleures places pour  
 un ouvrier charbon.  
 Livrable de suite. Conditions fa-  
 ciles. S'adresser au géomètre de la pri-  
 son, Arthabaska, par lettre ou  
 personnellement.

**A VENDRE**

Un emplacement avec maison, magasin et  
 dépendances situés dans le village de Victo-  
 riaville Arthabaska Station. Pour plus amples  
 informations s'adresser à  
 M. MESSURON, Propriétaire

A VENDRE.

Un emplacement avec maison et dépen-  
 dances situés dans le village d'Inverness. La  
 maison contient 3 chambres, l'eau vive dans  
 la cuisine. Pour plus amples informations  
 s'adresser à  
 W. H. Lambly  
 Inverness.

**LS. CARON,**

OUVRIER ENTREPRENEUR

VICTORIAVILLE.

Ouvrage dans sa branche, tel que construc-  
 tion d'églises, édifices publics, résidences pri-  
 vées, et menuiseries généralement, exécutés  
 ponctuellement et de manière à donner satis-  
 faction.  
 Agent pour les célèbres baguettes  
 caoutchouc à l'usage des portes et fenêtres.  
 Nov. 1879.

**CREDIT FONCIER**

Franco-Canadien.

**T. Côté, Notaire**

ARTHABASKAVILLE.

Se chargera, à des taux modérés,  
 d'effectuer les emprunts  
 à cette société.

Il pourra être consulté tous les jours à son  
 bureau, où il se fera un plaisir de donner toutes  
 les informations possibles à ceux qui se pré-  
 senteront.

**LES DEBORDMENTS DU HOTEL DU CANADA**  
**MISSISSIPI.**

Caurent en ce moment des d'entre-  
 épouvantables dans les Etats du S. O.  
 mais ce catastrophe n'empêche pas M.  
 Aimé Dion, d'affirmer au public de se  
 rendre à la ville et des paroisses alentour.

UN MAGASIN-GENERAL-STORE-

littéralement encombré de marchandises  
 nouvellement reçues :

Audessus de \$2,000 de "Tweeds" de  
 toutes espèces.

Au-delà de \$1,000 de "Coatings" et  
 serges. Crêpes de la Chine, Cachemires  
 des Indes, Cotons de tous genres, "Shir-  
 tings", Indiennes moirées et communes,  
 Corps, Caleçons, Chemises en toile fine,  
 "Frocks", "Regata Shirts", Chemises de  
 couleur, Cravates de Soie "Fancy",  
 Collets, Poignets, "Celluloid, Collars."

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT.

De Chapeaux élégants pour Dames,  
 Messieurs et enfants qui défient toute  
 compétition.

Chausures extra fines, pour dames et  
 messieurs, qui font le désespoir de la  
 concurrence.

Clapets de toutes dimensions pouvant  
 chausser n'importe quel pied. Gargantua à  
 100 Pouce, Gants de "Kid" exquis de  
 toutes les nuances de l'arc en ciel.

Splendides caoutchoucs garantis imper-  
 méables, Boutons pour Chemises et Poi-  
 gnets "Studs", Parapluies, parasols,  
 entouées en grande variété.

Veours de Soie et de toutes couleurs,  
 Ciseaux, gélons, fers à repasser de tous  
 genres.

LA VENTE DU CHEMIN DE FER  
 DU NORD.

Transaction qui jette la perturbation  
 dans les hautes régions de la politique,  
 n'affecte nullement le commerce de M.  
 Aimé Dion, qui, à son Magasin de mar-  
 chandises sèches, a joint une épicerie com-  
 plète : où il offre à la consommation gé-  
 nérale des Théés les plus variés de la Chine  
 du Japon et autres lieux, des Cafés Moka  
 et de Rio, Fromages du Canada, bonbons  
 de Paris, Oranges et Citrons des régions  
 tropicales, Fraites Sees délicieuses, Valises,  
 portemanteaux en cuir, et Bijouteries en  
 Or et autres métaux précieux, jupes et  
 Alliancees pour fiancés, Tabacs exquis,  
 Pipes de haut goût et une infinité d'autres  
 objets trop long à énumérer.

LA POLITIQUE DE PROTECTION  
 INAUGURÉE par SIR JOHN A. Mc  
 DONALD, permet à M. Aimé Dion  
 de vendre ses marchandises à des prix  
 excessivement réduits. Il se met à la  
 portée des bourses les plus modestes et se  
 contente de profits microscopiques.

**Pas de crédit,**

Voilà sa devise et le secret de ses suc-  
 cès.

Mr. Aimé Dion pour des raisons écono-  
 miques, dont profitent les acheteurs, se  
 passe des services onéreux d'un "Book  
 keeper" et même d'un Caissier au pied  
 léger qu'il personnellement lui-même  
 au besoin.

Outre son Magasin "General Store"  
 vis-à-vis le vaste Collège Commercial  
 d'Arthabaska, M. Aimé Dion tient  
 une boutique de Tailleur où il se livre  
 avec ardeur à l'exercice de son métier, à  
 la satisfaction du public comme par le  
 passé.

Dans le but d'augmenter sa popularité  
 M. Aimé Dion s'engage envers toute per-  
 sonne qui achètera à son Magasin, un  
 nombre de copies, à la tailler gratis.

Pour propager son excellente méthode,  
 M. Aimé Dion se chargera à des condi-  
 tions très modérées d'enseigner la théorie  
 et la pratique de son métier aux jeunes  
 gens intelligents qui voudraient profiter  
 de ses connaissances et de son expérience  
 dans la taille et la coupe la plus élégante.

Il a besoin immédiatement à son éta-  
 blissement, d'un apprenti.

Tous les ouvrages qui sortent de son  
 atelier sont garantis. La solidité de la  
 couture répond à l'exquise gratuiteté de  
 la coupe.

**Attention !**

M. Aimé Dion est le seul agent pour  
 les moulins àoudre de la N. Y. Singer  
 Company, et le Nubian Blacking.

Il est aussi agent pour plusieurs Jour-  
 naux français et anglais sérieux et  
 comiques.

**HOTEL**

DE

**Tempérance,**

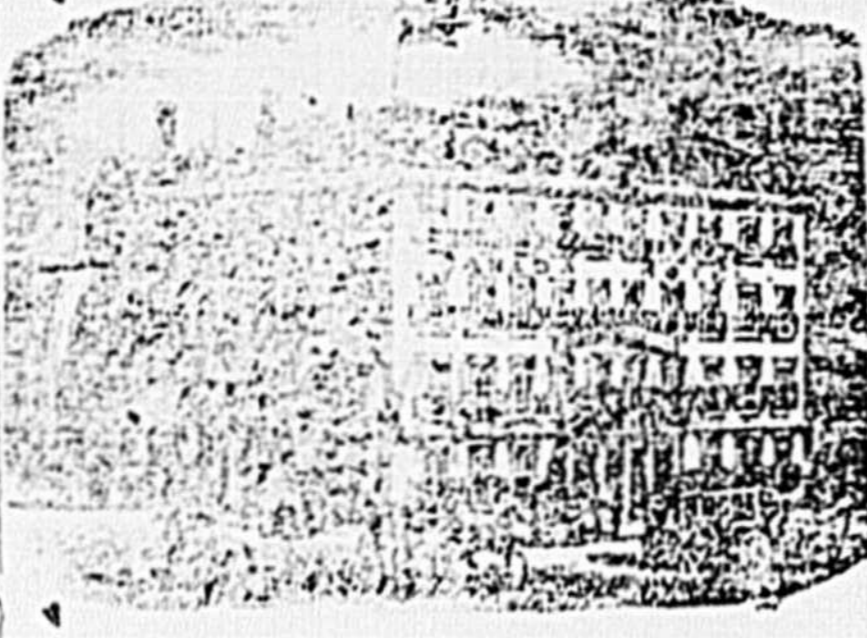
PORTE VOISINE DU BUREAU DE LA  
 SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION,

ARTHABASKAVILLE, P. Q.

**CALIXTE LEBLANC** propriétaire

Le public voyageur trouvera à cet hôtel  
 tout le confort désirable. La table, les cham-  
 bres et le service ne laissent rien à désirer.  
 Une visite est respectueusement sollicitée.

**HOTEL DU CANADA**  
**MONTREAL.**



Les sous-signés ont l'honneur d'informer les  
 anciens clients de l'hôtel et le public voyageur,  
 qu'ils viennent de réouvrir cet hôtel  
 déjà avantageusement connu.

De grandes améliorations ont été faites,  
 l'aménagement a été entièrement renouvelé à  
 neuf.

Pension de première classe; liqueurs et ci-  
 gares de premier choix. Prix modérés.

Les propriétaires ont adjoint à l'établisse-  
 ment une salle de billards.

**RAPIN & PIUZE,**  
 Propriétaires.

**RICHMOND, DRUMMOND**

ET

**YAMASKA**

COMPAGNIE D'ASSURANCE MU-

TUELLE CONTRE LE FEU.

BUREAU A ULVERTON, P. Q.

ÉTABLIE EN 1879.

Les pertes sont payées promptement.  
 On n'assure pas dans les villes et cités.

**F. PREFONTAINE,**  
 Président.  
**JAS. ALEXANDER,**  
 Sect. Trésorier.

**MANUEL DES MALADES.**

MANUEL DES MALADES! Voilà le titre  
 d'un petit livre bien désiré, bien recherché,  
 et qui sera jugé bien précieux lorsqu'on l'aura  
 trouvé.

Un livre de piété est un besoin dans toutes  
 les situations de la vie. Mais la personne ma-  
 lade, celle qui souffre d'infirmité quelconque  
 ou qui se trouve dans la maison, a besoin d'un  
 livre spécial d'un manuel composé de réflexions  
 et de prières particulièrement propres à l'état  
 où elle se trouve. Le monde, généralement,  
 délaisse les malades et fait le vide autour  
 d'eux. Les affaires, les plaisirs, les occupa-  
 tions de toutes nuances et de toutes sortes  
 entraînent les gens en santé loin du gîte où  
 quelquefois souffre et pleure. Et, du reste,  
 qu'est-ce que le monde pourrait dire à celui qui  
 se prépare peut-être à le quitter? Le malade  
 a besoin d'un ami plus vrai, d'un conseiller  
 plus grave et plus sérieux, d'un consolateur  
 plus sincère et plus puissant.

LE MANUEL DES MALADES est ce conso-  
 lateur, ce ami, ce conseiller. Il renferme,  
 en sus de nombreuses instructions et prières au-  
 thorisées pour la préparation à la mort, des  
 PENSES ET AFFECTIFS PROPRES  
 AUX MALADES, extraits des œuvres d'un  
 grand et saint évêque, Fénelon, à la suite des-  
 quelles le malade pourra réciter une tres-  
 belle prière intitulée "Prières pour un ses-  
 teur de celles de Jésus-Christ". Il est  
 complété par une instruction sur l'Extrême  
 onction, par les Litanies et les prières pour  
 la recommandation de l'âme, et une Prière  
 pour les agonisants du jour. Une indulgence  
 de 100 jours est attachée à la récitation de  
 cette dernière prière, et si on la récite chaque  
 jour, trois fois par jour, à des moments diffé-  
 rents, on peut obtenir chaque mois une indul-  
 gence plénière.

On peut se procurer le MANUEL DES  
 MALADES en s'adressant à  
**PHILIPPE MASSON**  
 Libraire-Éditeur.  
 No. 55 Rue Richardson No. 55  
 St. Roch de Québec.

Aux conditions qui suivent : Par un  
 exemplaire ..... \$0.10

POUR LES LIBRAIRES :  
 Par plusieurs douzaines : [prix de chaque  
 douzaine] ..... \$0.60 cts.  
 Par douze douzaines : [prix de chaque  
 grosse] ..... \$5.00.

**A Vendre.**

Le 1 No. 13, Rang 3, d'Halifax Nord (St.  
 Sophie) contenant 50 acres de terre en super-  
 ficie, dont 30 en culture; ci-devant apparten-  
 tant à Augustin Croteau. C'est une des  
 meilleures terres des Cantons de l'Est avec  
 conditions faciles de paiement; titre in-  
 contestable et possession donnée immédiatement.

S'adresser à  
**E. L. PACAUD,**  
 Arthabaska, 28 Mars 1882. Propriétaire.

**Avis Public**

Est par le présent donné que la société entre  
 les sous-signés et sous les noms et raison de  
 FOUQUET & JUTRAS, Tanneurs et Mar-  
 chands de cuir au village de Plessisville de  
 Somersat, est maintenant dissoute du treize  
 mai 1882 et que Frs. Fouquet est le seul chargé  
 de régler les affaires de la dite société.

**FRS. FOUQUET,**  
**H. A. JUTRAS.**  
 Plessisville, 13 Mai 1882.—3m.

**Ecotee de pruche.**

Le sous-signé recevra l'écotee de pruche,  
 au plus haut prix du marché, aux villages  
 d'Arthabaska Station et de Stanfold  
 ainsi que sur le parcours de la ligne du  
 Grand Tronc des Trois-Rivières.

**ACHILLE GAGNON.**

**LIBRAIRIE**  
**J. B. ROLLAND & FILS,**  
**MONTREAL.**

ALMANACH AGRICOLE, COM-  
 Mercial ET HISTORIQUE de  
 J. B. ROLLAND & FILS pour  
 1882.

Almanach très utile donnant des ren-  
 seignements précis et complets sur le  
 Clergé, les Législatures, les Cours de  
 Justice, les Banques, le Recensement de  
 1882 etc., etc. Prix 50 centimes.

ALMANACH DES FAMILLES de  
 J. B. ROLLAND & FILS, POUR 1882.  
 Indispensable à toutes les familles par  
 le choix d'utiles informations, de recettes  
 et d'agréables dédications qu'il contient  
 et qui en rendent la lecture fructueuse et  
 attrayante pour tous. Prix 50 centimes.

CALENDRIER DE LA PUIS-  
 SANCE DU CANADA POUR 1882.  
 publié par la librairie J. B. Rolland et  
 Fils, contenant la liste du Clergé de toute  
 la Puissance, le calendrier ecclésiastique  
 et des éphémérides historiques. Prix 50  
 centimes.

Les deux almanachs et le calendrier  
 sont adressés franco, sur réception de 16  
 centimes.

CARTES A JOUER dites TRIPLI-  
 CATE

Les cartes par leur fini et leurs commo-  
 dités sont supérieures à toutes celles qui  
 sont en usage en Canada. Prix 20 centimes,  
 30 centimes, 35 centimes le jeu franco par  
 la poste.

PUBLICATION NOUVELLES.

**ANTOINETTE DE MIREC URT**  
 ou  
 Mariage secret et chagrins cachés  
 Romain Canadien  
 PAR  
**MADAME LEPROHON**

Un beau volume in-12, 50 cents,  
 Le succès de cet ouvrage si intéressant  
 et si moral, dont la première édition a été  
 épuisée en quelques mois, nous fait espé-  
 rer que le public accordera à celle-ci le  
 même accueil sympathique et empressé.

**UNE DE PERDUE**  
**DEUX DE TROUVES.**

Par G. de Boucherville. 2 vol. in. 12.  
 Prix \$1.00.

Ce roman de plus en plus populaire est  
 un de ceux qu'on lit et relit toujours avec  
 plaisir. Les aventures du sympathique  
 personnage Pierre de Saint-Luc en font  
 le sujet, rien de plus attachant que cette  
 lecture. Toute famille canadienne devrait  
 posséder ce livre.

**UNE FLEUR DE CARMEL.**

La première carmélite canadienne.  
 par le R. P. Braun, S. J. 1 beau volume  
 in 8°. Prix \$1.00

Ces souvenirs si pieux et si touchant  
 d'un enfant du Canada, (Mlle Tré-  
 mont), consacrée à Dieu dans l'ordre du  
 Carmel sont très propres à servir de lec-  
 ture pieuse et édifiante dans toutes les  
 familles.

**LEÇONS ELEMENTAIRES.**  
 De Logique pratique, spécialement r-  
 digées pour les pensionnats,

par l'abbé Sylvaïn. Ouvrage approuvé par  
 Mgr l'archevêque d'Avignon. 1 vol. in  
 18 cart. Prix 30 centimes.

L'auteur de cet ouvrage s'exprime ainsi  
 dans l'Avant-propos :

Voici des pages qui viennent modestement  
 se présenter aux personnes vouées à  
 l'enseignement et à celles qui vont finir  
 leur éducation. Dépourvues de toutes les  
 divisions et de tous les termes scientifi-  
 ques pour ne pas effrayer une jeune im-  
 agination, remplies de conseils pratiques  
 dus à l'expérience, réduites aux questions  
 qui ont un rapport direct avec la vie or-  
 dinaire, ces pages ne sont pas le fruit de  
 la science; il y a en ce genre plus de bon-  
 heur que de travail à les réunir.

**TRAITÉ DE LITTÉRATURE**  
**FRANÇAISE**  
 A L'USAGE DE LA JEUNESSE.

par une religieuse Ursuline du Sacré-  
 Cœur. 1 vol in 12 cart. Prix 30 centimes.

Le traité est divisé en trois parties et  
 comprend 1° Un précis de logique; le  
 style, ses qualités et ses ornements. 2°  
 Les divers genres de composition : la  
 description, l'amplification, la narration,  
 la lettre et le discours oratoire. 3° Les  
 règles de la versification et la définition  
 et la définition des différents poèmes :